

Interview Nonfiction de Fabien Verdier, Président du club Convictions

Juin 2011



1) Fabien Verdier, vous succédez à Matthias Fekl à la tête du club Convictions. Ce club, né en 1999, est catalogué comme un cercle de tradition deuxième gauche. Pouvez-vous nous dire quelques mots sur l'historique du club et sa position au sein des multiples courants de la gauche ?

Convictions, association régie par la loi du 1er juillet 1901, est née en janvier 1999 de la fusion des clubs "Convaincre", "Échange et Projets" et "Initiatives". Ces clubs avaient toujours affiché la même ambition pour le débat d'idées, la même volonté de s'impliquer dans la vie publique et de s'ouvrir à la dimension européenne, en gardant une entière indépendance à l'égard des partis politiques.

Convictions aspire à rénover le contrat social, en inventant de nouvelles règles du jeu pour mettre l'économie de marché au service de la démocratie et non l'inverse, en rassemblant les éléments moteurs de la vie sociale et associative de toutes générations et les expériences de terrain. Convictions s'engage résolument à déplacer et à renouveler la culture du débat public. C'est une éthique de la discussion, ouverte et pluridisciplinaire, que nous entendons pratiquer ; une énergie nouvelle au service des idées politiques que nous souhaitons susciter.

Plusieurs présidents se sont succédés depuis 1999 : Jean-Baptiste de Foucauld a assuré la présidence de Convictions de janvier 1999 à octobre 2002. Anne Dux lui a succédé, suivie par Bettina Laville de 2005 à 2008. Puis, le club a souhaité opérer un changement de générations : Benjamin Griveaux à partir de 2008, puis Matthias Fekl. J'ai repris le flambeau à la fin de l'année 2010. Dans le renouvellement du bureau et du conseil d'administration, l'accent a été mis sur la mise en responsabilité de jeunes militants, et l'organisation des débats dans des universités, afin de dynamiser le club et de démocratiser son accès.

2) Think tank, blog, lieu de réseau, quelle est la fonction de Convictions ?

Convictions a une tradition de débats, d'échanges et de réflexions. Les membres de Convictions se retrouvent dans ce club pour une chose simple, mais essentielle : le goût de la réflexion. Pour autant, la réflexion ne se suffit pas en elle-même, et la finalité de l'action de Convictions doit se traduire par un débouché sur le plan des idées.

La fonction de Convictions, de mon point de vue, est de participer et de contribuer au renouvellement de la réflexion. L'article 2 des statuts de l'association est clair ; il mérite d'être rappelé, car ces objectifs sont plus que jamais d'actualité :

" Cette association civique a pour but et pour objet, conformément à sa charte :

- *L'élaboration et la diffusion d'idées propres à favoriser la justice sociale, la modernisation de la France et le rôle de l'Europe dans le Monde.*
- *L'enrichissement du débat démocratique et le renouvellement de l'espace civique et politique."*

Nous allons en conséquence préciser nos deux ou trois thèmes de réflexion à venir et nous nous emploierons - dans la tradition du club - à les approfondir et à faire émerger des propositions ambitieuses.

Un peu à l'image de "la révolution du temps choisi", développée au début des années 1980 qui a abouti à la réduction du temps de travail à la fin des années 1990. Car les belles et grandes idées politiques ne naissent pas en un jour. Elles ont besoin d'être imaginées, creusées dans des groupes de travail... ; puis testées auprès des acteurs économiques et sociaux ; et enfin portées sur le plan politique (d'abord en interne au sein des partis politiques, ensuite par la mise en œuvre dans un programme de législature).

3) Quelles sont les grands axes de votre action à la tête de Convictions ? Sur quelles thématiques particulières souhaitez vous travailler ? Quels sont les partenaires actuels et potentiels de Convictions ?

D'abord, relancer le club. Il nous faut trouver une activité régulière (avec des soirées-débats, une newsletter, une présence récurrente dans les associations et les think tank...). Notre présence au Pacte civique en mai dernier ou au Forum français des think tanks... à la fin du mois est une bonne base de départ.

Nos trois débats avec Stéphane Rozès sur l'opinion et le rapport des français avec l'éthique ; avec Jean-Louis Bourlanges sur la construction européenne ; avec Cynthia Fleury sur le courage en politique montrent que nous pouvons retrouver le chemin de la réflexion.

Ensuite, une fois que le club aura retrouvé plus de forces, remonter un ou deux groupes de travail sur des thématiques qui nous sont chères. Ainsi, nous avons initié un partenariat avec Alternatives Economiques pour co-organiser plusieurs débats sur l'emploi et le chômage.

4) La définition de la deuxième gauche, aujourd'hui ? Comment voyez-vous l'avenir de ce courant historique du PS ?

La deuxième gauche conserve toute sa vertu, toute sa tradition. Et sa raison d'être. Décentralisatrice, européenne, autogestionnaire, s'appuyant sur les forces sociales pour renforcer et accompagner l'exercice du pouvoir. Elle s'appuie sur ces expérimentations, ces pratiques.

La deuxième gauche, c'est aussi une éthique. L'époque en a tant besoin. Que cela soit en politique, dans les affaires économiques, la gestion du bien public ...

La deuxième gauche est enfin une tradition, mais aussi un espoir ; celui d'une manière de gouverner, d'une pratique et de l'exercice du pouvoir. Elle mérite aujourd'hui

d'être renouvelée, régénérée à l'aune des nouvelles technologies de l'information et de la communication ; en intégrant les nouvelles forces/contraintes en présence (déclin des forces syndicales, mondialisation...) ; en articulant ses propositions avec les nouveaux enjeux sociétaux (précarité, chômage durable, régulation économique et politique, dettes publiques, questions environnementales, contestation du progrès...).

5) Comment voyez-vous la place de Convictions dans la campagne présidentielle de 2012 ?

Convictions doit chercher à développer sa réflexion sur le temps long. Actuellement, le débat public et les décisions publiques s'inscrivent trop souvent dans le temps court, dans l'immédiat plus que dans la prospective. Nous devons essayer de promouvoir des débats et des réflexions au long cours, dans la tradition de Convictions, pour tenir la promesse démocratique.

Au-delà, le club cherchera à s'inscrire dans ce temps politique, notamment à travers notre série de débats sur l'emploi et le chômage, en partenariat avec Alternatives Economiques. Pour autant, les réflexions que nous tirerons de ces débats et de nos groupes de travail seront portées au-delà des présidentielles, car c'est là l'enjeu de Convictions.

Notre première thématique, intitulée "Le travail coûte-il trop cher ?" s'est tenu mardi 7 juin dernier. Ces débats sont bien entendus ouverts à tous.

Notre seconde thématique portera sur la flexibilité interne/externe du travail à la suite de la crise économique. Il se déroulera jeudi 15 septembre à 19H à l'université de Dauphine.

La troisième thématique tournera autour de l'emploi des jeunes, nous nous interrogerons sur le RSA jeune ou l'allocation d'autonomie.

Nous nous situons dans une phase de redémarrage, nous l'espérons productive.

Prochain débat Convictions / Alternatives Economiques :

Judi 22 septembre 2011 19H-21H.

Thème : « Flexibilité : y en a-t-il trop ou pas assez ? Les leçons de la crise »

Invités : Gilbert Cette, Economiste, Directeur des analyses microéconomiques et structurelles, Banque de France et Gaby Bonnand, président de l'UNEDIC. Ouverture des débats par Guillaume Duval.

Ce débat aura lieu à l'Université Paris Dauphine (Amphithéâtre n°5).

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.

Inscriptions par mail en indiquant vos nom et prénom : club.convictions@gmail.com

Site Internet (statuts, comptes-rendus de nos débats, orientations de Convictions...) : <http://clubconvictions.fr/Convictions/Accueil.html>

Facebook : Club Convictions

Twitter : ClubConvictions ?

Contact : club.convictions@gmail.com